LE MENSUEL MUNICIPAL

le Velauxien

velaux.fr

n° 28 février 2014



La réforme des rythmes scolaires

infos pratiques

vos élus

Jean-Pierre MAGGI, Député-Maire

Permanence du Maire le vendredi de 14h30 à 17h en mairie, sur rendez-vous au 04 42 87 73 73

Permanence du Député le jeudi après-midi, sur rendez-vous au 09 67 27 30 97 ou par courriel contact@jpmaggi-depute.fr 17 rue Jean-Blanchard - 13300 Salon-de-Provence

LES ADJOINTS

Didier DEBARGE, délégué aux associations, aux animations et au sport
Permanence sur rendez-vous : 04 42 46 34 51

Laurence MONET, déléguée à l'enseignement et à la jeunesse

Henri VARGAS, délégué à l'urbanisme et aux services techniques

Françoise POMEROLE, déléguée à la petite enfance
Permanence sur rendez-vous : 04 42 87 75 15

Yann LE SOUCHU, délégué aux grands travaux

Yolande PASTRE, déléguée à l'action sociale et à la solidarité
Permanence sur rendez-vous : 04 42 87 73 77

Pierre BALESTRIERI, délégué à la police, à la sécurité et à la prévention

Alexandra BOUNOUS-DUPREY, déléguée à la communication, Conseillère générale
Permanence à Velaux sur rendez-vous : 04 13 31 11 28 ou alexandra.bounousduprey@cg13.fr

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Annick FALZOÏ
Roger PALMITESSA
(délégué à l'économie et à l'emploi)
Monique DEMIGNEUX
Victor CHIOSTRI
Béatrice MONTBLANC
Jean-Claude CARLO
Marie-Josée CUENIN
Patrice MÜLLER
Edith CARLO
Bernard BECQUET
Luce MELIH (déléguée au patrimoine)
Yannick GUERIN (délégué à la culture)
Sélime ABDELMALEK
Laurence MAURY (déléguée au sport)
Jean-Luc ROUBY
Coralie MORVAN

LES CONSEILLERS D'OPPOSITION

Renée-Michèle GODARD
Franck VIDAL
Françoise CÉNÉRINO

Hôtel de Ville
997 avenue Jean Moulin – Tél. 04 42 87 73 73
velaux.fr
Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h, et le mercredi, en journée continue, de 8h30 à 17h.

infos diverses

HORAIRES DE VACANCES POUR LA MÉDIATHÈQUE

Du 25 février au 8 mars, la médiathèque sera ouverte le mardi et le vendredi de 14h à 17h, le mercredi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h, et le samedi de 9h30 à 12h30.

LE RECENSEMENT C'EST IMPORTANT

Vous atteignez 16 ans ? Pensez à vous faire recenser. La démarche peut être accomplie par vous-même ou votre représentant légal. Sur présentation, à l'Hôtel de Ville, d'une pièce d'identité et du livret de famille (ou acte de naissance), une attestation vous sera délivrée. Elle est obligatoire pour se présenter aux examens scolaires, au permis de conduire ou pour s'inscrire sur les listes électorales.

état civil

NAISSANCES

Enora JOLLEZ	le 10/12
Elyse DE SERRES DE MESPLES	le 16/12
Kylian DI DOMENICO	le 17/12
Mathilde GAULON	le 25/12
Mathilde GHAZLI	le 27/12
Kathelyne CUORDIFEDE	le 4/01

DÉCÈS

Raymond MIGLIARIO	le 28/11
Thérèse NOISIER veuve DAVIN	le 2/12
Jeannine RACLOT veuve COBLENTZ	le 14/12
Marie PROCOPE veuve VIGNAUD	le 15/12
Benjamin BRIQUET	le 15/12
Marie-Jeanne LEONI veuve FRANCES	le 30/12
Josette CHALON veuve RAOUX	le 1/01
Vincent SENATORE	le 7/01

l'édito



Jean-Pierre Maggi
Député-Maire de Velaux

Notre pays est atteint par une maladie chronique : la sinistrose. Oui, nous traversons une crise économique grave qui génère chômage, baisse du pouvoir d'achat, pauvreté. Nous en sommes tous conscients, mais je reste persuadé que cette situation va générer de nouveaux comportements. Nous devons par la solidarité et un engagement équitable faire bouger les normes de notre société, lui rendre ses valeurs pour redonner du sens à notre existence. C'est ce sentiment qui a motivé notre choix des récipiendaires de la médaille de la Ville lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, tous des altruistes engagés.

L'Espace NoVa Velaux dans sa programmation s'inscrit totalement dans cette démarche avec une soirée le 1er février qui réunira un plateau exceptionnel de chanteurs d'opéra de renommée internationale. Ils se produiront au profit de l'association Couleurs de Chine dont la vocation est d'aider à scolariser des jeunes filles des minorités ethniques du sud de la Chine et à valoriser le patrimoine culturel Miao et Dong.

> "Par la solidarité et un engagement équitable, nous devons faire bouger les normes."

En ce mois de février, la Ville a souhaité s'associer à la célébration de la commémoration du 100e anniversaire de la guerre de 1914-1918, un conflit qui s'est singularisé par sa violence, le combat devenant un sacrifice, une abnégation. Grâce aux nombreux objets et documents qui nous ont été confiés, le service patrimoine vous proposera une exposition. Cela permettra de sortir de l'anonymat les enfants de Velaux engagés dans ce conflit.

Il est primordial que les jeunes générations apprennent et comprennent leur histoire et celle de leurs aïeux pour mieux appréhender leur époque. De cette souffrance sont nées de nombreuses mutations dans notre société. La perte de millions d'hommes a impacté nos campagnes et notre industrie, l'Europe a alors connu des bouleversements géopolitiques importants.

Cette exposition sera un hommage à tous ces hommes tombés au combat et permettra de découvrir le quotidien de leur survie dans les tranchées et leur détresse loin de leur famille. Un rendez-vous à ne pas manquer pour notre devoir de mémoire.

sommaire

8 4 10

N° 28 - février 2014

leVelauxien
Directeur de la publication : Jean-Pierre Maggi
Co-directrice de publication : Danielle Olanda
Comité de rédaction : Sélime Abdelmalek, Alexandra Bounous-Duprey, Alice Hertoux, Oriane Miler, Danielle Olanda
Maquette : MCM Information
Photos : Estrambord (p.7), Astroclub, comité du Téléthon (p.8)
Tirage : 4 100 exemplaires
sur papier certifié PEFC 100 % par imprimerie Vallière
Dépôt légal : février 2014

Velauxiens, vous ne recevez pas le mensuel ? Faites-vous connaître auprès du service communication.



dossier

Réforme des rythmes scolaires

Replacer l'enfant au cœur des priorités

Mieux apprendre et favoriser la réussite de tous sont les objectifs de la refondation de l'école. Pierre angulaire de ce vaste chantier, la réforme des rythmes scolaires sera mise en place à Velaux à la rentrée 2014.

Avec la réforme Darcos qui a instauré la semaine de 4 jours en 2008 en supprimant le samedi matin, les écoliers français ont vu le nombre de jours de classe diminuer au profit de journées plus longues. Cette concentration du temps d'enseignement, source de fatigue et de difficultés scolaires, s'est avérée préjudiciable aux apprentissages, en témoignent les résultats dans les classements internationaux. Dans le dernier rapport PISA (Programme International pour le Suivi des Acquis), la France chute à la 25e place des pays de l'OCDE. La dernière étude PIRLS (Progress in International Reading Literacy Study) classe la France 29e sur les 45 pays testés et, avec 520 points en lecture, en deçà de la moyenne européenne de 534 points. Cette baisse de niveau n'est pas le fait des seuls élèves les plus en difficulté mais concerne l'ensemble des écoliers. Pour endiguer le phénomène, le Gouvernement a lancé un plan d'actions. La nouvelle organisation du temps scolaire consiste à répartir les heures de classe sur un plus grand nombre de jours et à privilégier les moments où les élèves sont les plus attentifs. En allégeant les journées et en faisant du mercredi matin un temps scolaire, elle a fait apparaître de nouvelles plages horaires dévolues aux activités périscolaires culturelles, artistiques et sportives.

13,5 % du budget communal est consacré à la politique éducative. C'est le 1er poste de dépense.

Favoriser les temps sociaux

Organisés par la Collectivité, ces temps d'activités périscolaires (TAP) sont pensés en articulation avec le projet d'école et le projet éducatif territorial (PEDT) élaboré par la Ville. Dans la lignée du projet éducatif local de 2006, le PEDT rassemble l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation : l'Éducation nationale, la Caisse d'Allocations Familiales, la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports, etc. Cet outil, qui accompagne la loi Peillon, permet de mobiliser toutes les ressources du territoire afin de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école. Dans beaucoup de communes, cette réforme est l'occasion de transformer l'école qui, en intégrant des temps sociaux indispensables au processus d'apprentissage de l'enfant, devient plus qu'un lieu d'instruction. À Velaux, la politique éducative menée depuis plus de 15 ans a déjà permis d'établir des passerelles avec le sport (cycle natation, danse ou escrime financé par la Ville), la littérature (sorties à la médiathèque) ou plus récemment le spectacle vivant et le cinéma (ateliers de médiation en lien avec la programmation culturelle).

EVEA, en charge de l'accueil de loisirs, est partie prenante de la réflexion.

Un projet concerté

Après la diffusion du questionnaire aux parents, un comité de pilotage composé d'élus, de techniciens, de responsables associatifs, de parents d'élèves et des partenaires institutionnels a été constitué à la rentrée 2013. Une réflexion globale et partagée sur le temps éducatif de l'enfant a fait émerger un emploi du temps que le Député-Maire a présenté à l'Inspectrice de l'Éducation nationale. Garante de la cohérence de l'aménagement du temps scolaire dans les écoles du territoire, elle formulera un avis avant que le projet ne soit transmis au Directeur Académique des Services de l'Éducation nationale (DASEN) qui fixera l'organisation de la semaine à Velaux. Dès la rentrée 2014, un comité de suivi régulier opèrera les ajustements nécessaires.



Les nouveaux emplois du temps seront effectifs à la rentrée 2014.

ce qu'elle en pense

Laurence Monet
Adjointe à l'enseignement et à la jeunesse

"Le bien-fondé de cette réforme est indéniable : enseignants, éducateurs, parents d'élèves, etc., se retrouvent autour d'une même table dans le but de replacer l'enfant au cœur des priorités. L'aboutissement de la démarche repose sur une confiance partagée et des compromis, à l'extérieur comme au sein de la Collectivité qui, pour faire face, devra repousser certaines limites, notamment financières, en optimisant ses ressources. Plus que jamais, notre politique éducative devra favoriser la participation des associations, EVEA en tête, déjà très impliquées."



La réforme en 3 questions

Quels seront les horaires ?
Le début de l'école est maintenu à 8h45. La sortie s'effectuera à 16h45, comme aujourd'hui, pour les enfants qui participeront aux temps d'activités périscolaires (TAP) deux après-midi par semaine. Les TAP étant facultatifs, les parents qui le souhaitent pourront, ces jours-là, récupérer leurs enfants à 15h15 à la fin du temps d'enseignement. S'agissant des garderies périscolaires du matin et du soir, la municipalité a fait le choix de conserver les mêmes horaires (7h-8h35 et 16h45-18h30).



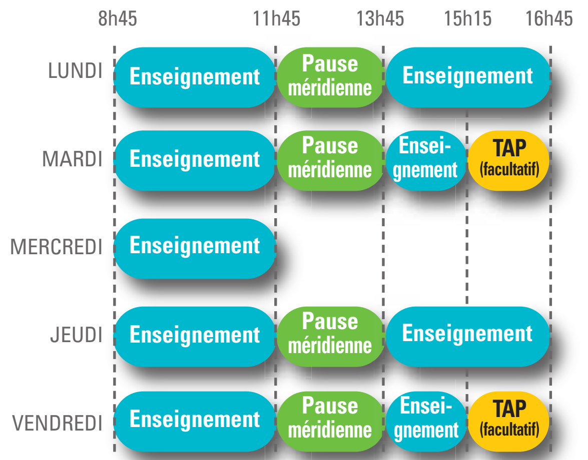
Comment vont s'organiser les TAP ?
Les élèves bénéficieront de deux séances par semaine d'1h30 chacune (un groupe scolaire les lundi et jeudi, l'autre les mardi et vendredi). Les activités se dérouleront au sein de l'école ou dans les équipements sportifs et sociaux-culturels proches afin de limiter les transports.

Qui assurera les TAP ?
Le comité technique affine le contenu de ces TAP en concertation avec les partenaires locaux afin d'organiser les recrutements. La priorité sera donnée aux animateurs locaux, en compensation des créneaux perdus le mercredi matin. L'intérêt est double puisqu'ils sont aussi, pour la plupart, déjà identifiés par les enfants qui fréquentent les structures associatives.

Le contenu des TAP sera défini en fonction des ressources locales.

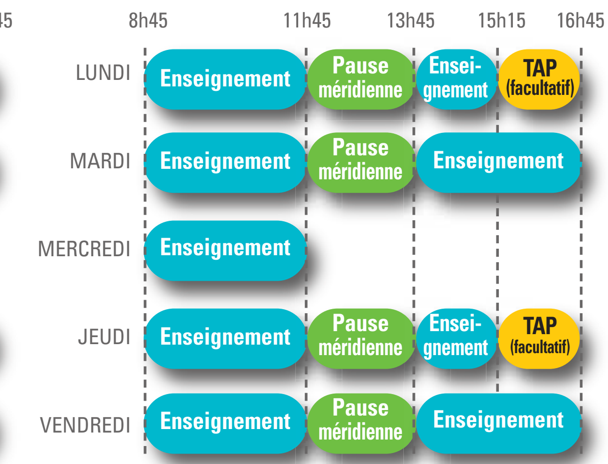
Les emplois du temps

Groupe scolaire 1



	8h45–11h45	11h45–13h45	13h45–15h15	15h15–16h45
LUNDI	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	
MARDI	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	TAP (facultatif)
MERCREDI	Enseignement			
JEUDI	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	
VENDREDI	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	TAP (facultatif)

Groupe scolaire 2



	8h45–11h45	11h45–13h45	13h45–15h15	15h15–16h45
LUNDI	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	TAP (facultatif)
MARDI	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	
MERCREDI	Enseignement			
JEUDI	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	TAP (facultatif)
VENDREDI	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	

décembre-janvier



20 déc. : le repas offert aux plus de 60 ans fut l'occasion d'un moment de convivialité avant les fêtes.



21 déc. : les nombreuses animations de Noël ont comblé les enfants.



21 déc. : avec sa veillée calendale, l'Estrambord a mis en lumière les traditions provençales.



10 janv. : une version de Peau d'âne entre le théâtre et la comédie musicale.

GRAND HÔTEL





17 janv. : les danseurs de Josette Baïz tout en légèreté.



17 janv. : les lauréats du concours de crèches, récompensés par le Comité des fêtes.



22 janv. : les enfants ont pratiqué l'art thérapie par l'expression créative.

La tête dans les étoiles


L'Astroclub propose des soirées d'observation.

À l'origine section de l'Association Culture et Patrimoine (ACP), l'Astroclub a pris son envol en 2010 avec à sa tête Paul Colombier, aujourd'hui encore président. L'objectif est de proposer une approche du monde de l'astronomie autour de soirées bimensuelles et de rencontres avec la Barben et le planétarium d'Aix-en-Provence. Les membres de l'association se retrouvent aussi pour l'observation des phénomènes exceptionnels que sont les essaims de météorites, les passages de comètes ou les éclipses. *"Nous ne rivalisons pas avec l'astronomie à grand spectacle des émissions TV, il s'agit plutôt d'une immersion dans le cosmos dont nous faisons partie"*, explique Paul Colombier.

Inscription et renseignement astroclubvelaux@free.fr
Dates d'observation sur astrosurf.com/clubs


La remontée des fonds a été ponctuée par un lâcher de ballons.

Téléthon : record battu !

12 863,90 €, c'est la somme collectée à Velaux en décembre dernier au profit du Téléthon. Un chiffre qui vient balayer le record de l'année 2012 qui s'élevait à 12 163,50 €. Le comité d'organisation et la Ville remercient tous les participants, associations, bénévoles, employés municipaux et Velauxiens pour leur investissement et leur participation à cette édition. La somme a été remise à l'Association Française contre les Myopathies pour la recherche sur les maladies neuromusculaires.
Rendez-vous l'année prochaine !

Entre pétanque et jeu provençal

La boule amicale velauxienne, qui soufflera sa trente-troisième bougie cette année, a été créée par André Ferrouil. Présidée depuis 2005 par Monique Jaubert, l'association compte aujourd'hui 185 licenciés. Quatre fois par semaine ces passionnés se retrouvent au complexe Camus pour des tournois, et cinq fois par an participent à des concours officiels. Il y a plusieurs années, l'association a initié un partenariat avec la fédération du sport adapté des Bouches-du-Rhône. Depuis, des groupes participent régulièrement à des rencontres à Velaux.
Renseignement 04 42 87 90 48 ou bouleamicalevelauxienne@gmail.com


Le club organise des rencontres avec la fédération de sport adapté.



Enquête publique

Dans le cadre du Projet d'Intérêt Général (PIG) de protection du Massif de l'Arbois, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) souhaite faire classer le site de l'Arbois. Une mesure qui vise à garantir la préservation durable de ce site naturel et paysager remarquable. Cette démarche est soumise à enquête publique. Les Velauxiens sont invités à faire part de leurs éventuelles observations avant le 7 février.
Consultez le dossier de l'enquête aux horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville. Un registre est à votre disposition.
Le commissaire enquêteur tiendra une permanence jeudi 6 février de 9h à 12h.



10 + 5 ans pour la carte d'identité

La durée de validité des cartes nationales d'identité a été étendue à 15 ans au lieu de 10. Cette mesure concerne les cartes délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013. La prolongation sera automatique et ne nécessitera aucune démarche des administrés. Les cartes émises pour des personnes mineures conservent une durée de validité de 10 ans.
Plus de renseignements sur interieur.gouv.fr

Pensez déjà à la rentrée !

Pour inscrire votre enfant à l'école pour la rentrée de septembre, vous avez jusqu'au vendredi 21 mars. Vous êtes concerné s'il est né en 2011 ou s'il entre au CP. Rendez-vous au service scolaire, ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h15 et de 14h30 à 16h15, et le mercredi de 8h30 à 11h15.
Téléchargez la fiche d'inscription et consultez la liste des pièces à apporter sur velaux.fr (rubrique Vivre à Velaux / Enfance-jeunesse).



Attention aux allergies

Le cyprès, très prisé comme arbre d'alignement ou pour la création de haies, est connu pour émettre de grandes quantités de grains de pollens, au pouvoir allergisant très élevé (niveau 5, maximum de l'échelle). Du fait de son utilisation massive, le cyprès est devenu un problème de Santé publique. Il est recommandé de limiter sa plantation et d'opter plutôt pour des espèces non allergisantes comme le merisier, le laurier, le roseau ou encore le tamaris, qui permettent aussi de créer haies et brise-vent. À savoir, faire tailler les cyprès en automne réduit l'émission de pollen au printemps.

Vous souhaitez donner un peu de votre temps ? La résidence de l'Arbois recherche des bénévoles pour accompagner les personnes seules, dans des tâches de la vie quotidienne comme les courses, les démarches administratives ou les déplacements. Renseignements 04 42 78 24 24 ou sur place au 256 avenue Jules Andraud.

Elections, mode d'emploi

Le premier tour des élections municipales aura lieu le 23 mars et le second la semaine suivante. La loi du 17 mai 2013 a réformé ce scrutin puisque désormais deux listes figureront sur le bulletin de vote : celle traditionnelle des candidats au Conseil municipal, mais également celle des candidats de la commune au Conseil communautaire (Agglopole Provence pour Velaux).



Pour mémoire, la ville de Velaux disposera de quatre conseillers.
À noter, les élus siégeant dans les intercommunalités ne seront plus appelés "délégués communautaires" mais "conseillers communautaires".

Plus de renseignements sur viepublique.fr



Modification des autorisations de brûlage

L'arrêté préfectoral du 20 décembre 2013, visant à limiter l'émission de substances polluantes et les risques d'incendie, interdit le brûlage des végétaux par les particuliers, quelle que soit la période. Une exception subsiste pour les propriétaires soumis à l'obligation légale de débroussaillement, à savoir les personnes résidant à moins de 200 mètres d'un espace boisé, appartenant au périmètre défini par la préfecture. Ils sont autorisés à recourir au brûlage durant les mois de janvier à mai et d'octobre à décembre de 10h à 15h30 (et non plus de 6h à 11h). Le service technique propose un service d'enlèvement des déchets verts (maximum 2 m^3).
Plus de renseignements à la police municipale.

Job d'été à la mairie, c'est le moment !

Comme chaque année, la Ville recrute des jeunes en emplois saisonniers. Vous êtes Velauxien, vous aurez 18 ans révolus au 1er juin 2014, vous êtes étudiant ou lycéen, n'avez pas eu d'activité salariée de plus de quatre mois dans les douze derniers mois et n'avez jamais travaillé à la mairie, alors vous pouvez proposer votre candidature. Adressez un curriculum vitae et une lettre de motivation à monsieur le Maire avant le 1er avril. Pensez à préciser si vous êtes titulaire du permis de conduire, la période pendant laquelle vous souhaitez travailler et votre date de naissance.

Depuis la création de l'aire d'accueil provisoire, les gens du voyage ne s'installent plus sur la place des Droits de l'Homme. Des caravanes ont été accueillies à plusieurs reprises sur l'espace dédié à l'entrée de la commune.

Velaux d'Abord

La Ville soutient le combat de LyondellBasell

En septembre 2011, LyondellBasell annonçait la fermeture de la raffinerie de Berre-l'Etang, entraînant la suppression de 370 emplois directs et plus de 1 000 emplois indirects. L'intersyndicale et le personnel se sont immédiatement mobilisés. Après une grève totale de 11 jours et le blocage de l'usine LyondellBasell à Fos-sur-Mer, ils ont obtenu la mise sous cocon de la raffinerie jusqu'en 2014, afin de trouver un repreneur et d'enrayer la spirale du déclin industriel.
La municipalité de Velaux soutient cette lutte. Le 21 février 2012, le Conseil municipal a voté une subvention de 3 000 € pour cofinancer la recherche d'un repreneur.
La raffinerie est au cœur du site de Berre qui compte six autres unités pétrochimiques employant près de 900 personnes. Avec la fermeture de la raffinerie, le risque à moyen terme est la fermeture de toutes les autres unités.
La société Kem One, qui possède une des unités du site de Berre, est en cessation de paiement depuis le 25 mars 2013, menacée de faillite. Cependant, rien n'est inéluctable. Le 20 décembre, le tribunal de commerce de Lyon a autorisé la reprise de Kem One sauvant plus de 100 emplois à Berre.
Il en est de même pour la raffinerie. Après de nombreux contacts infructueux, un repreneur a remis une offre d'achat le 9 décembre dernier. Une visite a eu lieu le 17 janvier. Il a fallu un début de grève sur les sites de Berre et Fos pour forcer LyondellBasell à entamer les négociations de vente.
Néanmoins, rien n'est acté. Il faudra la mobilisation de toutes les forces pour contraindre LyondellBasell à vendre.
Le chemin est encore long avant le redémarrage. Il faut au moins 2 ans pour remettre en service la raffinerie et réembaucher les 300 à 400 personnes nécessaires à son bon fonctionnement. Au côté de travailleurs qualifiés et expérimentés, le site aura besoin de nombreux jeunes de tous niveaux de formation.
Jean-Pierre Maggi, Député-Maire, travaille en étroite collaboration avec l'intersyndicale et Arnaud Montebourg, Ministre du Redressement productif, qui soutient activement ce projet. À la demande d'Olivier Ferrand, Berre fut son premier déplacement en France après sa nomination au ministère. À cette occasion, il rencontra l'intersyndicale à l'Hôtel de Ville de Velaux.

Jean-Luc Rouby
Conseiller municipal
Expert de l'intersyndicale LyondellBasell

Autres regards sur Velaux

À l'heure où nous imprimions ces lignes,
le mot de l'opposition ne nous était pas parvenu.

Velaux Autrement

À l'heure où nous imprimions ces lignes,
le mot de l'opposition ne nous était pas parvenu.

portrait

Maéva Demarle

Graine de championne

À seulement 9 ans, Maéva Demarle s'entraîne au Pôle France de gymnastique artistique à Marseille. Peut-être une première marche vers l'équipe de France…

Licenciée à l'AS Velaux Gym, la jeune Maéva Demarle a rejoint la classe préparatoire du Pôle France de gymnastique artistique l'année dernière. À 5 ans, elle marche dans les pas de son frère Allan et débute à Vitrolles. *"Après le départ de l'entraîneur garçons, il a fallu retrouver un club"*, explique son père. *"Nous nous sommes tournés vers Velaux."* Le premier cours est mitigé: *"On n'a fait que des roulades!"*, se souvient Maéva qui n'en était pas à son coup d'essai sur un praticable. En concertation avec ses parents, son entraîneur, Audrey De Mata, la change alors de groupe. Dans le niveau supérieur, elle s'épanouit et progresse vite. Encouragée par Audrey, elle participe aux journées de regroupement départemental qui l'emmènent en stage régional au Pôle France à Marseille où ont lieu les détections. Seules deux gymnastes de l'année 2004 seront retenues… dont Maéva. Centre de haut niveau, le Pôle France est une pépinière de futurs champions. *"On s'entraîne 18h par semaine"*, explique Maéva. Les emplois du temps sont rythmés par le sport: *"Comme je vais en classe 4h par jour, j'ai moins de vacances que les autres enfants et, le samedi, je reviens au club pour m'entraîner avec mes copines."*

2009 : Maéva fait ses débuts sur un praticable.

2012 : entrée en classe préparatoire au Pôle France.

Février 2014: championnats départementaux individuel et en équipe et stage national à Marseille.

Une rigueur digne des plus grands

La gymnastique artistique combine quatre agrès: saut de cheval, barres asymétriques, poutre et sol. Pour enchaîner les figures, les athlètes travaillent souplesse et musculature. Maéva avoue une préférence pour les barres, à l'image de son modèle Youna Dufournet, championne de France 2012. *"Elle est super forte! J'aimerais bien faire comme elle."* Pour atteindre son objectif, Maéva fait preuve de beaucoup de sérieux et affiche une motivation inébranlable. *"Je me suis fait une luxation du coude en sortie de barres deux jours avant une compétition importante l'an dernier, je dois repasser toutes les sélections pour me représenter cette année."* Mais rien ne décourage la fillette qui a des rêves plein la tête. Même si, contrairement à certains sports collectifs, la gymnastique à haut niveau ne permet pas de vivre, Maéva, en vraie passionnée, rêve d'équipe de France. Et plus tard? Elle a pensé à tout puisqu'elle se verrait bien devenir… *"entraîneur, comme Audrey!"*.